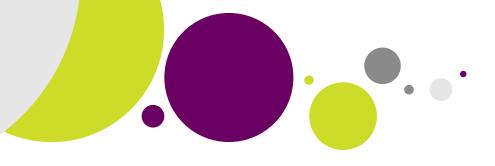
# La boîte à outils Communication





## **Enjeux et outils**

Dans le cadre de son activité, la bibliothèque est amenée à communiquer avec les élus. La mission de service public qui lui est confiée implique en effet de rendre compte auprès de sa collectivité d'un certain nombre d'éléments relatifs à son activité mais également de travailler en collaboration avec la tutelle sur la stratégie de développement de la lecture dans la commune.

La collaboration avec les élus intervient donc notamment autour des points suivants :

### La définition des objectifs de développement de la lecture

- faire valider la charte des collections ;
- faire valider le programme d'animation à mettre en place selon les publics visés ;
- définir les partenariats à envisager avec les différents acteurs de la commune (école, maison de retraite, PMI,...);
- et faire signer les conventions adéquates.

#### La validation des actions menées et la communication des résultats obtenus

- faire signer à un élu tous les courriers qui engagent la bibliothèque dans une démarche officielle;
- faire valider les éventuelles modifications au règlement intérieur (horaires, jours d'ouverture,...);
- remettre à la commune un rapport d'activité annuel.

## L'obtention de moyens nécessaires pour fonctionner

- assurances de la bibliothèque;
- locaux et mobilier adaptés ;
- budget d'acquisition, de fonctionnement, d'animation,...;
- outils de gestion (téléphone, matériel informatique,...);
- connexion internet;
- recrutement du personnel (salarié et bénévole).

#### L'apport d'aide technique si besoin

Exemples : porter des cartons de livres, réaménager les locaux,...



#### La mutualisation des moyens disponibles dans chaque commune

 Exemples: affranchissement du courrier, photocopies, impression de publications propres à la bibliothèque (marque-pages, bibliographies, guides de lecteur), annonces dans le journal/bulletin communal des événements liés à la bibliothèque.

## Valoriser la bibliothèque

Communiquer avec les élus constitue également un enjeu de taille pour la bibliothèque en termes de promotion et de valorisation de son action.

A l'heure actuelle, les bibliothèques se retrouvent parfois confrontées à la nécessité de convaincre de la légitimité de leur existence. Il est donc fondamental pour elles de **démontrer leur potentiel** et de faire valoir leurs atouts, notamment auprès des élus.

La communication dans ce domaine représente donc parmi d'autres actions, un enjeu, un levier. Il s'agit de donner à voir aux élus toute la diversité des activités et services proposés par la bibliothèque afin d'améliorer sa visibilité.

Pour cela, des outils/méthodes de communication réguliers et ciblés vers les préoccupations des élus peuvent être mis en place :

- bilans ; rapport d'activité annuel sous forme de dossier, de diaporama intégrant les chiffres clefs, des graphiques, etc. ;
- réunions de travail;
- présentation des projets avec les partenaires (partenariats avec les écoles, les structures de la petite enfance,...);
- compte-rendu des événements, des animations culturelles ;
- préparation du budget prévisionnel;
- charte documentaire;
- revue de presse ;
- invitations aux événements organisés par la bibliothèque, etc.

#### Liens

Communiquez ! (Jean-Philippe Accart)

https://books.openedition.org/pressesenssib/357?lang=fr

Partie 2 : Instaurer un dialogue entre l'élu et le bibliothécaire (Jean-Marc Vidal)

